

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SDS0096CA-FR

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit	
	Désignation Commerciale	Solo 370
	Nom Commercial	Solo 370-XXX (XXX indique une variante du client)
	N° CAS	Mélange.
	N° EINECS	Mélange.
	No. D'Enregistrement d'REACH	Aucun attribué.
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	
	Utilisation Identifiée	Battery product.
	Utilisations Déconseillées	Rien de connu.
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	
	Identification de la société	SDI, LLC, 3535 State Highway 66, Parkway 100 Building 6, Neptune, NJ 07753, USA
	Téléphone	(732) 751 9266
	Fax	(732) 751 9241
	Email	sales@sdfire.com
1.4	Numéro d'appel d'urgence	
	Info Trac	1-800-535-5053
1.5	Details of the Manufacturer	
	Identification de la société	Detectortesters (No Climb Products Ltd), Edison House, 163 Dixons Hill Road, Welham Green, Hertfordshire AL9 7JE, United Kingdom.
	Téléphone	+44 (0) 1707 282760
	Fax	+44 (0) 1707 282777
	Email	SDS@detectortesters.com

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1	Classification de la substance ou du mélange	
	Classification WHMIS	Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement. The battery is a sealed unit and therefore the ingredients present have no hazard potential except in a situation where the battery has been violated or dismantled.
2.2	Éléments d'étiquetage	
	Pictogramme(s) de Danger	Aucun.
	Mention(s) d'Avertissement	Aucun.
	Mention(s) de Danger	Aucun.
	Conseil(s) de Prudence	Aucun.
2.3	Autres dangers	Aucun.
2.4	Autres informations	There is no hazard when the measures for handling and storage are followed. In case of cell damage, possible release of dangerous substances and a spontaneous flammable gas mixture may be released. Battery content must not get in contact with water. Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Mélanges

Composants Dangereux	%W/W	N° CAS
L'oxyde de cobalt	<15	1307-96-6
Le dioxyde de manganèse	<15	1313-13-9
L'oxyde de nickel	<15	1313-99-1
Électrolyte(*)	<15	None

(*) Ingrédients principaux: hexafluorophosphate de lithium, les carboantes organiques.

3.2 Autres informations

Pendant le processus de charge d'une phase d'intercalation de carbone de lithium est formé, ce qui est hautement inflammable et corrosive, mais pas sortie en utilisation normale.

Teneur en mercure: Hg<0.1mg/kg

La teneur en cadmium: Cd<1mg/kg

La teneur en plomb: Pb<10mg/kg

Pour le texte intégral de déclarations de risques et de dangers, consulter le chapitre 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1	Description des premiers secours	
	Inhalation	Unlikely route of exposure. Fuite d'électrolytes: Transporter immédiatement la victime hors de la zone contaminée. Requérir le secours d'un médecin.
	Contact avec la Peau	Voie d'exposition peu probable. Fuite d'électrolytes: Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
	Contact avec les yeux	Voie d'exposition peu probable. Fuite d'électrolytes: Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Requérir le secours d'un médecin.



SOLO 370 LITHIUM ION BATTERY

Ingestion

Voie d'exposition peu probable.

Fuite d'électrolytes: Faire boire beaucoup d'eau à la victime. Ne pas faire vomir.

Requérir le secours d'un médecin.

Non attribué.

Fuite d'électrolytes: Peut causer des effets graves aux yeux et à la peau.

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires****SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'Extinction Appropriés

Moyens d'extinction inappropriés

De préférence, éteindre l'incendie avec de la poudre chimique ou du sable.

De l'eau, Eau pulvérisée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Hazardous decomposition product(s) include: Hydrofluoric acid (upon contact with water), Hydrogen fluoride (HF) gas, Carbon monoxide and Carbon dioxide.

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: Port obligatoire d'un appareil respiratoire autonome. If possible, remove cell(s) from fire fighting area. If heated above 125°C, cell(s) can explode/vent. Cell is not flammable but internal organic material will burn if the cell is incinerated.

5.3 Conseils aux pompiers**SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Use PPE. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les fumées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant.

Transférer dans un conteneur pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Consulter Aussi les Section: 8, 13

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Avoid mechanical damage to the cell. Do not open or disassemble.

Do not throw batteries in water.

S14: Conserver à l'écart des: Children

Eviter surchauffage.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Keep away from open flames, heat and sources of ignition.

Température de stockage

Ambiante.

Temps limite de stockage

Stable dans les conditions normales.

Matières incompatibles

Non attribué.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Battery product.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1 Paramètres de contrôle**

UNRECOGNISED PHRASE

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m³)	Remarque
L'oxyde de cobalt	1307-96-6	-	0.02	-	-	Canada (Ontario)
Le dioxyde de manganèse	1313-13-9	-	10	-	-	Canada (Ontario)
L'oxyde de nickel	1313-99-1	-	0.2	-	-	Canada (Ontario)
Carbone	7440-44-0	-	3	-	-	Canada (Ontario)

Source:

CCOHS = Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

- Règlement 833 (Canada, Ontario)

8.2 Contrôles de l'exposition**8.2.1 Contrôles techniques appropriés**

Pratiquer une ventilation adéquate.

8.2.2 Équipement personnel de protection

Protection des yeux/du visage

Non requis normalement.

Fuite d'électrolytes: Porter un appareil de protection des yeux/du visage.



Protection de la peau (Protection des mains/Divers)

Non requis normalement.

Fuite d'électrolytes: Porter des gants imperméables (NE374).



Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Fuite d'électrolytes: Porter un appareil respiratoire approprié.

**8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement**

Dangers thermiques

Non applicable.

Éviter le rejet dans l'environnement.

**SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Solid.
Couleur	Not applicable.
Odeur	Odourless.
Seuil olfactif	Non applicable.
pH	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation	Non applicable.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable.
Point d'éclair	Non applicable.
Taux d'Evaporation	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	Non applicable.
Densité de vapeur	Non applicable.
Densité relative	Non applicable.
Solubilité(s)	Insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non applicable.
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable.
Température de décomposition	Non applicable.
Viscosité Cinématique	Non applicable.
Propriétés explosives	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu.
10.4 Conditions à éviter	Ne chauffez pas le produit..
10.5 Matières incompatibles	Stable dans les conditions normales.
10.6 Produit(s) de décomposition dangereux	Aucuns produits de décomposition connus. when used as intended. Voir Rubrique: 5 Mesures de lutte contre l'incendie

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets nocifs peu probables dans les conditions normales de manipulation et d'utilisation.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Faible toxicité aiguë.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non irritante.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non sensibilisant pour la peau.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
Cancérogénicité	Aucune preuve d'action cancérigène.
Toxicité pour la reproduction	Non attribué.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non classé.
Danger par aspiration	Non attribué.
11.2 Autres informations	Aucun.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité	Dans des conditions normales d'utilisation de la batterie, les composantes internes ne présentent pas de danger pour la santé ou l'environnement.
12.2 Persistance et dégradabilité	Non applicable.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Non applicable.
12.4 Mobilité dans le sol	Non applicable
12.5 Autres effets néfastes	Ne pas jeter le matériel déversé dans aucun système d'égouts publiques.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets	Se renseigner auprès de spécialistes ou auprès des autorités locales.
13.2 Autres informations	L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU	UN 3480 (lorsqu'il est fourni comme Solo 370-XXX) UN 3481 (lorsqu'il est fourni dans le cadre de Solo 365-001)
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Batterie aux ions lithium (UN3480) Lithium ion batterie remplie d'équipement (UN3481)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Les deux UN3480 et UN3481 ne sort pas considérés comme dangereux en raison de la conformité à SP188.
ADR	Les deux UN3480 et UN3481 ne sort pas considérés comme dangereux en raison de la conformité à SP188.
IMDG	UN 3480 (lorsqu'il est fourni comme Solo 370-XXX)
IATA	UN 3481 (lorsqu'il est livre dans le cadre de Solo 365-XXX) batteries au lithium-ion



SOLO 370 LITHIUM ION BATTERY

		conformément à la section II de PI966.
	DOT	Non applicable.
14.4	Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5	Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit a été classé conformément au règlement sur les produits dangereux et la FDS contient toutes les informations exigées par ce règlement.

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1	Réglementations Canadiennes	
	Liste intérieure des substances	Tous les produits chimiques listés
	Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés
	Liste de substances d'intérêt prioritaire	Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés
	Liste des substances toxiques	Listé: L'oxyde de nickel (CAS.: 1313-99-1)
	Liste des substances de l'Inventaire national des rejets de polluants	Non applicable.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16

LÉGENDE

LTEL	Limite d'exposition prolongée
STEL	Limite d'exposition (15 min)
HMIS	Hazardous Material Information System
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Dégagements de responsabilité

Les informations sont données en toute bonne foi et sont basées sur les meilleures connaissances de SDi et de ses conseillers. Toutefois leur exactitude, fiabilité ou exhaustivité ne peuvent être garanties. No Clim Products Ltd. décline toute responsabilité en cas de pertes ou de dommages résultant de l'utilisation de ces informations. Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de la société et de ses conseillers, nous déclinons toute responsabilité en cas de pertes ou dommages résultant de l'utilisation du produit à des fins autres que pour lesquelles il est destiné.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.